



Entre 2006 et 2017, les centimes additionnels et les autres impôts communaux sont passés de près de 26 milliards à 74 milliards de FCFA

Les recettes soumises à la péréquation reversée aux Collectivités territoriales décentralisées (CTD) par le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom) sont passés du simple triple. De 25,7 milliards de FCFA en 2006, elles ont atteint leur plus haut niveau en 2015 avec la forte somme 86,2 milliards de FCFA.

En valeur relative cette augmentation correspond à taux de 335,4%. En 2016, ces centimes additionnels et autres impôts communaux légèrement régressé à 80,6 milliards de FCFA, puis à 74,1 milliards de FCFA en 2017. Déjà, pour le premier trimestre 2018, les centimes additionnels reversés aux communes par le Feicom se situent à 20,65 milliards de FCFA. Ces chiffres illustrent les performances sans cesse croissantes du Feicom. Elles ont été présentées, le mercredi 27 juin dernier aux participants de la 11ème session des Journées nationales du management (JNM). Un événement placé sous le thème : « Gestion de l'information, prise de décision et suivi de l'exécution ».

Une décennie dans la démarche qualité

Philippe Camille Akoa, DG du Feicom, a donc profité de cette occasion pour rappeler le

parcours de cet organisme sur le rude chemin de la compétitivité. C'est en effet en février 2009 que le Feicom décide de la mise en place d'une démarche qualité. L'initiative visait à assurer la pérennité et la compétitivité de l'organisme, améliorer de façon permanente la satisfaction des communes, maintenir son profil de performances sur une tendance haussière et d'accroître sa production. « Ce processus a été labélisé en décembre 2009 pour un cycle de 03 ans sur la période 2010-2015, matérialisé par une certification de son Système de management à la norme ISO 9001/2008 portant sur les domaines des études, de l'assistance-conseil aux élus, de la mobilisation des ressources, de la conception, du financement et du suivi des projets de développement local », a expliqué Camille Akoa aux chefs d'entreprises présents aux Journées nationales du management. Certification Iso 9001 Le Feicom est la première entreprise publique camerounaise à décrocher la prestigieuse

certification ISO 2015.

Un exploit pour ce pilier du processus de décentralisation au Cameroun. Tout commence en décembre 2017 lorsque le Système de management de la qualité (SMQ) du Feicom a subi un audit de certification conduit par le bureau Véritas. Cet audit qui a sanctionné le projet de migration engagée par la banque des communes en début d'année recommandé le maintien du certificat et la migration à la nouvelle version, explique-t-on. C'est au bout de cette étape que le Feicom est devenu, la toute première entreprise publique camerounaise à être certifiée à la norme ISO 9001 version 2015.

Pour le patron du Feicom, cette heureuse conclusion est la conséquence logique des efforts consentis par le top management du Fonds et l'ensemble du personnel de cette institution. Les bonnes performances enregistrées ces dernières années par le Feicom expliquent sans doute le choix de Philippe Akoa, comme président des JNM 2018.

cameroon-report.com
